

Strasbourg, le 4 octobre 2022

CJ-AV(2022)OJ3 prov
Mis à jour : 7 novembre 2022

Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV)

3^e réunion, 8-10 novembre 2022

Strasbourg, Direction européenne de la qualité
du médicament et soins de santé (EDQM), salle 100

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de la réunion à 9h30	
2.	Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux	<p>Le Président invite le Comité à adopter l'ordre du jour et l'ordre des travaux.</p> <p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Projet d'ordre du jour – CJ-AV(2022)OJ3 prov
3.	CJ-AV tour de table	<p>Le Président invite tout nouveau membre ou observateur participant à se présenter brièvement.</p> <p><u>Documents de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none">• List provisoire des participants – CJ-AV(2022)LP3 prov• Liste des membres du CJ-AV
4.	Déclaration du Président et du Secrétariat	<p>Le Président et/ou le Secrétariat informe the CJ-AV des récents développements pertinents pour les travaux du Comité, ainsi que des demandes de statut d'observateur auprès du CJ-AV reçues par le CDCJ.</p> <p><u>Documents de contexte</u></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Rapport sur la 2^e réunion du CJ-AV (11-13 juillet 2022) – CJ-AV(2022)10</i>

-
- *Rapport abrégé de la 98^e réunion plénière du CDCJ (1-3 juin 2022) – [CDCJ\(2022\)18](#)*
 - *Informations reçues des organisations requérant le statut d'observateur auprès du CJ-AV – [CJ-AV\(2022\)12](#)*
 - *Critères d'évaluation des demandes de statut d'observateur auprès du CDCJ et/ou de ses organes subordonnés et processus décisionnels – [CDCJ\(2022\)20](#)*

Le CJ-AV discute du contenu du projet de texte et de certaines questions, comme convenu à sa 2^e réunion.

Documents de travail

- *Projet de texte d'un future instrument juridique (version de travail 2) – CJ-AV(2022)05prov2 (document restreint)*
- *Contribution des membres, participants et observateurs au CJ-AV sur des aspects du projet d'instrument juridique sur la profession d'avocat – CJ-AV(2022)11 (en date du 25 octobre 2022) (document restreint)*
- *Commentaires reçus des Etats membres sur la proposition d'ébauche du futur instrument juridique – [CJ-AV\(2022\)06](#) (en date du 30 juin 2022)*

Documents de référence

- *Aperçu des normes européennes et internationales concernant la profession d'avocat – [CJ-AV\(2022\)07](#)*
- *Liste de documents en lien avec les travaux du CJ-AV (actualisée) – CJ-AV(2022)03 rev*
- *Liste de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (actualisée) – [CJ-AV\(2022\)09 rev](#)*

Documents de contexte

- *[Recommandation n° R\(2000\)21 du Comité des Ministre - Liberté d'exercice de la profession d'avocat](#)*
- *[Exposé des motifs à la Recommandation n° R\(2000\)21 du Comité des Ministres aux Etats membres - Liberté d'exercice de la profession d'avocat](#)*
- *[Protection des avocats : étude de faisabilité d'un nouvel instrument juridique européen](#)*

5. **Projet d'instrument juridique visant à renforcer la protection de la profession d'avocat et le droit d'exercer la profession sans préjudice ni restriction : examen du projet de texte**
(livrable du CJ-AV)

6. Mécanismes de mise en œuvre : options et leçons tirées de l'expérience d'autres organes du Conseil de l'Europe	<p>Le CJ-AV discute des options pour le mécanisme de mise en œuvre et de suivi, avec la participation, le cas échéant, des secrétaires de certains organes du Conseil de l'Europe.</p>
	<p><u>Document de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aperçu des propositions reçues concernant le mécanisme de mise en œuvre et de suivi – CJ-AV(2022)13
	<p><u>Document de contexte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Note d'information sur les principales caractéristiques de certains mécanismes de contrôle et de suivi du Conseil de l'Europe</i> – CJ-AV(2022)08
7. Exemples de la pratique concernant les engagements facultatifs au titre des conventions du Conseil de l'Europe	<p>Le Secrétariat présente un aperçu des conventions du Conseil de l'Europe ayant un système flexible d'engagements facultatifs, et les particularités du processus de négociation de ces instruments juridiques.</p>
	<p><u>Document de contexte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Présentation d'exemples de conventions du Conseil de l'Europe ayant un système flexible d'engagements facultatifs</i>
8. Échange de vues annuel afin d'évaluer les activités du CJ-AV	<p>Le CJ-AV passe en revue les progrès accomplis à ce jour dans l'élaboration du projet d'instrument juridique et examine la proposition de calendrier des activités tenant compte des délais figurant à son mandat.</p>
	<p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de calendrier des activités du CJ-AV pour 2023 – CJ-AV(2022)14 prov
	<p><u>Document de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mandat du CJ-AV (2022-2023)
9. Informations sur les activités en cours et prévues dans d'autres enceintes étant pertinentes pour les travaux du CJ-AV	<p>Les participants et observateurs sont invités à informer le CJ-AV de toute autre activité étant pertinente pour les travaux du CJ-AV.</p>
	<p>Le CJ-AV tient également un échange de vues sur des questions thématiques portant sur la protection de la profession d'avocat, du point de vue des avocats des pays du partenariat oriental ainsi que de la Russie et du Bélarus avec les représentants de <i>International Law in Advocacy (ILIA) Network</i> suivants :</p>

- Dr Liudmila Ulyashyna, professeure agrégée du Département académique des sciences sociales, directrice du Centre pour le constitutionnalisme et les droits de l'homme (CCHR), EHU
- Ms Lela Metreveli – responsable du partenariat ILIA, directrice de Human Rights Embassy, membre associé du CCHR/EHU

10. Divers

11. Date et lieu de la prochaine réunion

Le CJ-AV convient de la date et du lieu de sa prochaine réunion en 2023.

Le CJ-AV approuve le rapport de la réunion.

12. Approbation du rapport de réunion

Document de travail
Projet de rapport de 3^e réunion du CJ-AV (8-10 novembre 2022) – CJ-AV(2022)15 prov

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

Date	Horaires indiqués en CET	Points de l'ordre du jour
8 novembre 2022	9h30 – 12h30	Points 1-4
	14h00 – 17h00	Points 5 et 9
9 novembre 2022	9h30 – 12h30	Point 5 (suite)
	14h00 – 17h00	Point 5 (suite)
10 novembre 2022	9h30 – 12h30	Points 6-7
	14h00 – 17h00	Points 8-12